

GUIDE DE CAMPAGNE

#MUNICIPALES 2026



© M. Jegat

→ PRÉAMBULE

La FAMDT lance une nouvelle campagne de mobilisation afin de sensibiliser localement les candidat·es au soutien et au développement des musiques, danses et cultures de l'oralité sur les territoires. À l'image de la mobilisation « **L'Art est public** », qui a su fédérer les acteur·rices culturels lors des précédentes échéances électorales, cette nouvelle dynamique vise à faire entendre la voix des patrimoines vivants, à défendre la diversité des expressions culturelles et à affirmer que les musiques et danses traditionnelles participent pleinement de l'intérêt général.

Depuis plusieurs années, les structures culturelles, les associations et les collectifs porteurs de ces pratiques sont confrontés à une double crise, à la fois austéritaire et réactionnaire.

Partout, les restrictions budgétaires fragilisent les initiatives ancrées dans les territoires et remettent en cause le financement public de la culture, des associations et des secteurs non lucratifs. Ces reculs menacent directement la transmission des savoirs populaires, la création issue des traditions orales, et plus largement la diversité culturelle qui fait la vitalité de nos territoires. Face à ces menaces, il est plus que jamais essentiel de faire corps autour du message : "L'Art est public" pour affirmer que les musiques et danses traditionnelles, les cultures de l'oralité, les arts populaires et les expressions issues des territoires sont un bien commun, porteurs de lien social, de créativité et d'émancipation.

**L'ART
EST
PUBLIC**

Il est essentiel
de se regrouper tous
plus que jamais derrière
l'Art est public

← LES VALEURS

Nous défendons la diversité culturelle, les droits culturels et l'égalité entre toutes et tous.

Ancrées dans les musiques et danses traditionnelles, les cultures de l'oralité portent **une vision humaniste et émancipatrice de la culture** : une culture vivante, partagée, en lien avec les territoires et les personnes.

Elles nourrissent le lien social, la transmission et la créativité collective. À travers elles, nous affirmons :

- La liberté de créer, transmettre et partager.
- L'égalité entre les territoires, les milieux, les générations et les genres.
- La fraternité par la rencontre, la solidarité et la réciprocité.

→ QUE SONT LES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES?

Ancrées dans les cultures de l'oralité, les musiques et danses traditionnelles se transmettent et se réinventent de génération en génération. **Liées au territoire et ouvertes sur le monde**, elles expriment des manières de vivre, de dire et de partager. Chants, danses, musiques instrumentales, contes, ou créations contemporaines en sont les formes multiples. **Entre exigence artistique et convivialité, elles nourrissent la vitalité, la diversité culturelle et la cohésion des territoires.**

← LES ATOUTS DU TRAD

> **Une diversité esthétique et stylistique** nourrie par la pluralité des territoires, des langues et des cultures d'oralité.

> **Une exigence artistique** fondée sur la transmission vivante, la recherche, l'interprétation et la création contemporaine.

> **Une grande créativité**, fruit de la capacité d'adaptation des artistes, de la proximité avec les publics et de l'inventivité des formes collectives.

> **Une rencontre intergénérationnelle et interculturelle** qui relie habitants, artistes et territoires.

> **Une contribution essentielle** à la mémoire et à l'identité collective, au cœur du vivre-ensemble et de la diversité culturelle.

→ UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

> **CULTUREL** : Ancrées au cœur des espaces de vie, les musiques et danses traditionnelles nourrissent la mixité, l'accueil et l'hospitalité. Leur présence durable sur les territoires, à travers la création, la transmission et la diffusion, favorise une véritable infusion culturelle : un dialogue vivant entre artistes et habitant·es, au service du lien social et de la cohésion territoriale.

> **ÉCONOMIQUE** : Ces pratiques soutiennent une économie locale vivante : emplois, savoir-faire artisanaux, initiatives associatives. Par leurs événements et festivals, elles renforcent l'attractivité, la convivialité et la vitalité des territoires.

**Musiques et danses
traditionnelles**
– d'ici et d'ailleurs –

COMMENT SENSIBILISER LES CANDIDAT·ES AU DÉVELOPPEMENT DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES ?

1/ CHOISIR UNE COMMUNE

La commune où vous œuvrez est idéale pour commencer car vous êtes en situation de rencontrer les élu·es locaux dans vos actions. Vous pouvez ensuite élargir votre champ d'action à votre commune de résidence, aux communes alentours, etc.

4/ RENCONTRER LE·LA CANDIDAT·E

N'hésitez pas à vous coordonner avec les autres acteur·ices du territoire ou des alentours, afin de porter à plusieurs le message. De préférence, formez un binôme.

Privilégiez la rencontre en rendez-vous afin d'avoir le temps de développer un échange humain et approfondi. N'hésitez pas à les relancer si vous n'avez pas de nouvelles.

Soyez attentif aux propos de votre interlocuteur·ice afin de cerner ce qui l'anime et ainsi adapter votre discours.

OBJECTIFS ET ATTITUDE

Donner l'occasion à la/le candidat·e d'exprimer ses ambitions en matière de politique culturelle et de valorisation des musiques et danses traditionnelles. Sensibiliser la/le candidat·e à l'importance de ces pratiques dans son programme, en tant que vecteurs de lien social, de diversité culturelle et d'émancipation citoyenne.



2/ CHOISIR UN·E CANDIDAT·E

Sur une commune donnée, il est intéressant, dans la mesure du possible, de rencontrer tous les candidat·es (« les têtes de listes* ») se présentant aux élections municipales. Notez que la Fédération nationale des arts de la rue a décidé de ne pas rencontrer les partis d'extrême droite lors de sa tournée des partis nationaux. (notez que la FAMDT a décidé de ne pas rencontrer les partis d'extrêmes droite)

3/ PRÉPARER LA RENCONTRE

Une fois la tête de liste identifiée, vous pouvez étudier son profil et parcours :

- > Quelles sont les valeurs qu'il/elle défend ?
- > Quel est son projet culturel ?
- > Quelle est sa vision du développement du territoire ?
- > Quel est son rapport aux artistes ?

Réaliser un diagnostic de la commune dans les grandes lignes, bilan du mandat précédent en matière de culture, aides au spectacle vivant, aux arts de la rue, budgets consacrés...

Préparez également une liste de sujets, en lien avec les musiques et danses trad, que vous souhaitez aborder, comme par exemple :

- > Leur place dans l'espace public
- > Le développement du territoire
- > La mixité des publics
- > Les droits culturels et la participation des habitant·es
- > La transmission, la convivialité et les pratiques culturelles collectives

Nous défendons une vision de la culture comme bien commun, porteuse d'un projet de société égalitaire, fraternel et solidaire.

Les musiques et danses traditionnelles contribuent à l'intérêt général par leur capacité à créer du vivre-ensemble, à transmettre des savoirs partagés et à relier les territoires et les générations.

Il est important d'appuyer le discours sur des éléments concrets : exemples d'initiatives locales, chiffres sur la participation des habitants, retombées sociales et culturelles, images fortes de transmission, de coopération et de création collective.



OUTILS

Retrouvez les outils de la campagne sur le site de la FAMDT, ainsi que les fichiers imprimables :
<https://www.famdt.com/actualite-famdt/trad-en-campagne-municipales-2026/>



CONTACT

Adresse :
FAMDT
35 rue Crucy
44000 Nantes

Coordonnées
accueil@famdt.com
www.famdt.com



Fédération
des acteurs et Actrices
des Musiques et Danses
Traditionnelles